



ACCEPTATIONS ÉLECTRONIQUES

UN SEUL DOSSIER PAR ANNÉE UNIVERSITAIRE

PROCÉDURE	DÉBUT DE CAMPAGNE	DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE PAIEMENT DES FRAIS DE DOSSIER	DATE LIMITE POUR PASSER SON ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE	RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS	DATE LIMITE DE CONFIRMATION DU CHOIX DEFINITIF DU CANDIDAT
DAP blanche et jaune (Demande d'Admission Préalable)	1 ^{er} Octobre 2024	10 Décembre 2024	21 Décembre 2024	1 ^{er} Mars 2025	30 Avril 2025	31 Mai 2025
Hors DAP (Hors Demande d'Admission Préalable)						

CAMPUS ART

Pour toutes les études supérieures en art, design, musique, 3D, architecture, etc.
Veuillez vous renseigner (calendrier et procédure spécifique) et vous inscrire directement sur le site : www.campusart.org
Attention : cette procédure n'est pas sous la responsabilité de l'Espace Campus France RDC



ÉTUDES EN FRANCE LA PROCÉDURE EN 8 ÉTAPES

DOSSIER CANDIDATURE

1

INFORMATIONS ET ORIENTATION

Quelles formations ? Quels niveaux d'entrée ? Quels établissements ?
Quels diplômes ? Quelles filières ? Comment financer vos études ?
Où vous loger ?

Pour répondre à toutes ces questions, rendez-vous dans votre espace Campus France ou visitez le site suivant :



www.rdc.campusfrance.org

2

PRÉPARATION DU PROJET D'ÉTUDES

Elaborer votre projet d'études, c'est :

- Le réfléchir en cohérence avec votre parcours antérieur
- Le définir
- Le justifier

Pour vous orienter : • Onisep.fr
• Studyrama.fr
• Letudiant.fr



3

INSCRIPTION EN LIGNE

Vous êtes nouveau :

Créez votre compte sur la plateforme Etudes en France :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

Cliquez sur « je m'inscris », puis sélectionnez l'espace Campus France de la République Démocratique du Congo.

Pour cette étape, des documents vous seront demandés :

- Une adresse électronique valide
- Un numéro de pièce d'identité



Vous avez déjà un compte :

Reconnectez-vous sur votre compte.

4

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURES

Constituer son dossier de candidatures, c'est remplir les blocs :

> **Informations personnelles** (Je complète mes informations personnelles en ajoutant : mon passeport, une photo passeport récente, mon adresse physique et un CV à jour).

> **Parcours et diplômes** (le diplôme d'état est OBLIGATOIRE, lors de la soumission du dossier).

> **Panier de formation**

> **Compétences linguistiques**



ATTENTION : vérifier les prérequis et les modalités d'inscription des établissements choisis. *Respectez le calendrier.*

5

SOUSSION, PAIEMENT & VALIDATION

Votre dossier est complet : cliquez sur « je vérifie que tout est complet et je soumetts mon dossier à l'espace Campus France ».

Vous recevrez un email sur votre boîte personnelle vous indiquant comment et où effectuer votre paiement de 100 dollars (frais de dossier et de gestion du compte non-remboursable).

ATTENTION : vous devez vous présenter à la banque avec une copie imprimée du mail, une fois le paiement effectué reconnectez-vous sur votre compte pour déclarer votre paiement.

Votre dossier est ensuite traité ; s'il est incomplet, il vous sera renvoyé pour correction.

Une fois complet votre dossier est VALIDÉ.



6

ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE UNE ÉTAPE OBLIGATOIRE



Connectez-vous à votre compte Etudes en France pour prendre votre rendez-vous pédagogique.

La présentation du projet d'études est une étape très importante. Cet entretien permet d'évaluer votre projet et la qualité de votre dossier. C'est une opportunité pour vous de présenter votre projet d'études, votre parcours, vos choix et vos motivations.

ATTENTION : Vous devez vous présenter à cet entretien muni des pièces originales, des documents justificatifs attestant toutes les activités renseignées dans votre compte.

7

TRANSMISSION DES CANDIDATURES & RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS



Vous avez passé votre entretien : votre dossier est complet, il est automatiquement transmis aux établissements de votre panier de formation. Connectez-vous régulièrement à votre compte pour suivre l'état de votre dossier.

ATTENTION : Les réponses des établissements sont communiquées dans votre compte Études en France.

Si vous êtes accepté : validez votre choix définitif en suivant les instructions données par Campus France.

Vous recevrez un message dans votre compte Études en France pour un rendez-vous pour la certification de votre accord préalable.

8

PRÉPARATION DU DOSSIER CONSULAIRE RENDEZ-VOUS AU CONSULAT DE FRANCE



Commencez à constituer votre dossier consulaire dès la confirmation de votre acceptation (les premiers rendez-vous au consulat sont programmés au mois de mai).

ATTENTION : connectez-vous régulièrement, vous serez convoqué pour un rendez-vous au consulat via la messagerie de votre compte Etudes en France.

N.B : L'espace Campus France ne traite pas les questions consulaires.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site :

www.france-visas.gouv.fr